Un plan d'action pour le lac Bromont

Rapport de suivi 2010

Préparé par
Mathieu Charland-Faucher

En collaboration avec la Ville de Bromont et
Action conservation du bassin versant du lac Bromont (ACBVLB)

Mars 2011

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

Mandat 1

Méthode 1

Stratégie de suivi du plan d'action 2

Condition sine qua non à la mise en œuvre du plan d'action 2

Tableau sommaire 3

Axes d'interventions et activités spécifiques du plan d'action 5

(S') informer, (se) sensibiliser et (s') éduquer 5

Collaborer et se concerter autour des enjeux environnementaux 6

Réviser et harmoniser le cadre règlementaire à Bromont 7

Limiter le déboisement et protéger les milieux sensibles et fragiles 7

Protéger et renaturaliser les bandes riveraines 9

Contrôler l'érosion lors des travaux de construction 10

Améliorer les pratiques d'aménagement et d'entretien des infrastructures routières 12

Protéger et stabiliser les bandes riveraines agricoles, et restreindre l'accès du bétail aux cours d'eau 13

Adopter et mettre en place le plan de gestion du barrage 13

Formaliser davantage l'acquisition, la gestion et le partage des connaissances 14

Règlementer les lacs et les étangs artificiels 15

Retirer les débris ligneux obstruant les cours d'eau 15

Appendice A 16

Appendice B 17

Introduction

La présente démarche fait suite à l'adoption du *Plan d'action pour le lac Bromont* en octobre 2009[1]. Développé par les acteurs du milieu lors d'ateliers de concertation, ce plan identifie une série de mesures à mettre en place afin d'améliorer la qualité de l'eau et du bassin versant du lac Bromont.

Mandat

La municipalité de Bromont a organisé une rencontre de suivi le 22 octobre 2010. Le consultant Mathieu Charland-Faucher a été mandaté pour l'animer et rédiger un compte-rendu. Ce compte-rendu est rendu ici sous la forme d'un document de suivi.

Méthode

La démarche se veut simple. Le but premier est d'assurer une suite aux efforts déployés lors de l'élaboration du plan d'action.

Les faits et observations entourant chacune des actions identifiées dans le plan ont été rassemblés dans le présent document afin de donner au lecteur une appréciation des progrès réalisés. Cette appréciation s'appuie sur les avancées concrètes observées jusqu'en décembre 2010, sur les conversations tenues avec des représentants de l'ACBVLB et de la Ville de Bromont, ainsi que sur les discussions qui ont eu lieu lors de la rencontre de suivi[2].

L'état d'avancement des actions est présenté par le biais d'une échelle croissante (aucun ou minimal, partiel, en cours, ou complété).

	Minimal	*Aucun progrès significatif observé*
	Partiel	*Certains éléments ont progressé et d'autres non* *Une mesure alternative a été réalisée ou est en cours de réalisation*
	En cours	*La mesure ou l'action est en cours de réalisation*
	Complété	*La mesure a été mise en place et est effective* *L'action est considérée comme complétée*

Cette évaluation est qualitative et est présentée à titre informatif seulement. Elle est sujette à discussion et ne devrait, en aucun cas, être perçue comme définitive. Il est d'ailleurs important de prendre connaissance des observations détaillées pour chacune des actions et de ne pas se limiter à considérer l'évaluation de l'avancement qui est, somme toute, accessoire.

[1] Le sommaire du plan d'action peut-être consulté à l'Appendice A. Le plan d'action en version intégrale peut être téléchargé sur le site de la Ville de Bromont (www.bromont.net).

[2] Lors de cette rencontre d'une heure, un bilan des mesures entreprises par la municipalité de Bromont a été présenté aux participants et ceux-ci ont pu réagir aux éléments présentés et fournir une certaine appréciation des progrès. La liste des participants est disponible à l'Appendice B.

Stratégie de suivi du plan d'action

Deux éléments étaient ressortis des ateliers de 2008-09 en ce qui a trait à la stratégie de suivi. Dans un premier temps, il était apparu essentiel de définir des mesures de suivi en lien avec l'objectif d'*Amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes du bassin versant*. À l'aide d'une expertise technique et scientifique, on voulait :

- Définir la notion de « qualité » en fonction :
  - Des activités et services à préserver (qualités esthétiques, récréatives, écologiques, sanitaires, etc.)
  - Des caractéristiques spécifiques et limites de l'écosystème
- Identifier les indicateurs, paramètres de suivi et critères de succès pertinents
- Élaborer et mettre en place un protocole de suivi

En novembre 2010, la tâche de définir un protocole et des indicateurs de suivi de la qualité de l'eau a été confiée à une équipe de l'UQAM. Des recommandations quant à l'approche à privilégier sont attendues en 2011.

Dans un deuxième temps, on souhaitait qu'un comité de bassin versant assure le suivi du plan d'action au lac Bromont spécifiquement. Il avait été suggéré que celui-ci formé avec le même groupe que celui des ateliers. Sans que ce soit une proposition formelle, on a suggéré quelques rencontres annuelles (le format et la fréquence n'ont pas été déterminés).

Une rencontre d'une heure a eu lieu le 22 octobre 2010. Les participants des ateliers ont été invités à réagir au bilan de la municipalité depuis l'adoption du plan d'action en 2009. Cette rencontre avait également pour but d'échanger sur les priorités budgétaires pour l'année 2011 en ce qui a trait au lac Bromont et à son bassin versant. Le manque de temps a toutefois limité les échanges à ce sujet et les participants ont été invités à communiquer les commentaires additionnels par courriel.

Sans être formellement identifiée comme un *Comité de bassin versant du lac Bromont*, la formule de cette rencontre s'apparentait au besoin exprimé lors de l'élaboration du plan d'action.

Condition sine qua non à la mise en œuvre du plan d'action

Avant d'approuver la version définitive du plan d'action, les participants aux ateliers avaient spécifié qu'une ressource dédiée à l'environnement devait être engagée à la Ville de Bromont. Sans cette ressource, les participants ont clairement et unanimement mis en doute la viabilité du plan d'action, ainsi que la capacité de la municipalité à l'internaliser et à le mettre en œuvre.

À l'automne 2009, la municipalité de Bromont a embauché un directeur de « l'organisation territoriale et développement durable ». Il remplace l'ancien directeur de « la gestion et du développement du territoire ». Sans être entièrement dédiée à l'environnement, la fonction inclut maintenant le développement durable.

La mise en œuvre du plan d'action figure parmi les responsabilités du nouveau directeur.

Une ressource additionnelle et spécialisée en environnement a également été engagée par la municipalité pour une période de 6 mois. Elle avait pour mandat l'élaboration d'un plan de communication et la coordination d'un programme de renaturalisation des berges. Un montant pour une ressource humaine similaire a été prévu au budget 2011.

Tableau sommaire

Axes d'intervention	Activités spécifiques	Responsables	Échéanciers	Avancement	**Activités en 2010**
(S') informer, (se) sensibiliser et (s') éduquer	Élaboration d'un plan de communication, développement des outils et mise en œuvre	Ville de Bromont et ACBVLB	Court terme		Plan de communication et site web pour le lac 1re Traversée du lac Bromont Mise à jour du site web de la municipalité de Bromont Campagne « Pense ta ville »
Collaborer et se concerter autour des enjeux environnementaux	Développement d'une plate-forme permanente de collaboration et de concertation pour les problématiques environnementales	Ville de Bromont	Court terme		Ateliers et rencontres publiques de l'initiative « Pense ta ville »
Réviser et harmoniser le cadre règlementaire à Bromont	Révision du plan et des règlements d'urbanisme	Ville de Bromont en collaboration avec Ville de Lac-Brome et la MRC	Moyen terme		
Limiter le déboisement et protéger les milieux sensibles et fragiles	Poursuite de la « Stratégie de protection des espaces verts et des milieux humides » et de l'approche PIIA	Ville de Bromont	En cours		
	Création d'un organisme de conservation	Ville de Bromont	Court terme		Création de Fondation Écoconservation Bromont-Lac-Brome
	Intégration d'un système de priorisation selon la valeur écologique des milieux	Ville de Bromont en collaboration avec le MDDEP	Moyen terme		
	Mise en valeur des espaces protégés	Ville de Bromont	Moyen terme		Signalisation du lac Bromont
	Déboisement : amélioration de l'application des règlements en vigueur	Ville de Bromont	Court terme		Nouvelles exigences quant à la conservation et protection des arbres Communication des règlements
Protéger et renaturaliser les bandes riveraines	Protection : amélioration de l'application des règlements en vigueur	Ville de Bromont	Court terme		
	Renaturalisation : adoption de mesures règlementaires et incitatives	Ville de Bromont	Moyen terme		Programme de renaturalisation des rives Efforts de sensibilisation
Contrôler l'érosion lors des travaux de construction	Adoption et application du règlement municipal sur le contrôle de l'érosion	Ville de Bromont	Court terme		Adoption du règlement et application via les protocoles d'entente et la signature d'engagements Communication du règlement
	Mise en place d'une formation continue pour les entrepreneurs et les employés municipaux	Ville de Bromont en collaboration avec le milieu	En cours		Accompagnement des intervenants
	Mise en place d'un programme de certification des professionnels	Ville de Bromont	Moyen terme		

Légende: Minimal, Partiel, En cours, Complété

Axes d'intervention	Activités spécifiques	Responsables	Échéanciers	Avancement	**Activités en 2010**
Améliorer les pratiques d'aménagement et d'entretien des infrastructures routières	Adoption de la méthode du tiers inférieur pour l'entretien des fossés municipaux et autres techniques pertinentes	Ville de Bromont	Court terme		
	Mise en place de procédures et d'une formation continue pour les employés municipaux	Ville de Bromont	Court terme		
Protéger et stabiliser les bandes riveraines agricoles, et restreindre l'accès du bétail aux cours d'eau	Élaborer un projet conjoint de mise aux normes sur la base des programmes du MAPAQ	Porteur de dossier à identifier	Court terme		Rencontres entre le MAPAQ, la municipalité et l'ACBVLB
Adopter et mettre en place le plan de gestion du barrage	Adoption du plan, formation du responsable et mise en œuvre	Ville de Bromont	Court terme		Prise en charge du barrage et achat d'équipements
Formaliser davantage l'acquisition, la gestion et le partage des connaissances	Mise en œuvre de processus en matière d'acquisition / gestion des connaissances / partage des connaissances	Ville de Bromont	Moyen terme		Dernière phase des travaux de recherche de l'UQAM Partage des connaissances scientifiques lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACBVLB
Règlementer les lacs et les étangs artificiels	Élaboration, adoption et mise en œuvre d'un cadre règlementaire	Ville de Bromont en collaboration avec le milieu	Moyen terme		
Retirer les débris ligneux obstruant les cours d'eau	Organisation et coordination d'une activité de ramassage des débris ligneux	ACBVLB et municipalités	Court terme		

Légende: Minimal — Partiel — En cours — Complété

SUIVI DU PLAN D'ACTION

(S') INFORMER, (SE) SENSIBILISER ET (S') ÉDUQUER

Élaboration d'un plan de communication, développement des outils et mise en œuvre

Responsable : Ville de Bromont et l'ACBVLB
Échéancier : court terme

Activités réalisées en 2009-2010

Plan de communication et site web pour le lac

L'ACBVLB a entrepris le développement d'un plan de communication pour la protection du lac et du bassin versant. Depuis décembre 2010, l'association développe en collaboration avec l'Organisme de Bassin Versant de la Yamaska un nouveau site web visant à mettre en valeur le lac et son bassin versant. Le plan de communication et le site web seront lancés en 2011.

1re Traversée du lac Bromont

L'ACBVLB a organisé en juin 2010 la première édition de la Traversée du lac Bromont avec le soutien technique et financier de la municipalité et en collaboration avec les acteurs du milieu. L'événement a entre autres permis de faire découvrir le plan d'eau, de souligner sa valeur récréative et d'informer quant aux efforts qui sont mis de l'avant pour le préserver. La Traversée a attiré plus d'une centaine de participants.

Mise à jour du site web de la municipalité de Bromont

En 2010, un budget d'environ 6000 $ a été octroyé par la municipalité pour l'élaboration d'un plan de communication. Ce montant a finalement servi à effectuer une mise à jour importante du contenu du site web de la municipalité, plus particulièrement en ce qui a trait aux informations liées à l'environnement. Par exemple, différents textes explicatifs liés aux programmes et règlements de la Ville ont été mis en ligne, notamment en ce qui concerne la coupe et la protection d'arbres, le contrôle de l'érosion, l'installation septique et la santé des rives.

Campagne « Pense ta ville »

La municipalité de Bromont a lancé en novembre 2010 la campagne « Pense ta ville » dans le cadre de l'élaboration du plan de développement durable de la municipalité de Bromont. Entre autres thèmes, la campagne interpelle les citoyens sur l'eau comme ressource « *Intarissable ou en péril?* ».

État d'avancement : *En cours*

Activités prévues en 2011 *(responsables identifiés entre parenthèses)*

- Lancement du plan de communication et de la nouvelle version site web www.lacbromont.ca (ACBVLB)
- 2e édition de la Traversée du lac Bromont (ACBVLB avec le soutien de la Ville de Bromont)
- Événement public pour présenter l'ensemble des travaux et progrès réalisés depuis 5 ans (ACBVLB – Ville de Bromont)
- Poursuite des communications entourant le volet « gestion de l'eau » de l'initiative de développement durable de la municipalité

Le départ de la Traversée des adultes (photo de gauche) et des représentants municipaux au kiosque d'information mis sur pied par l'ABCVLB (photos : ACBVLB)

COLLABORER ET SE CONCERTER AUTOUR DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Développement d'une plate-forme permanente de collaboration et de concertation pour les problématiques environnementales

Responsable : Ville de Bromont
Échéancier : court terme

Activités réalisées en 2009-2010

Ateliers et rencontres publiques de l'initiative « Pense ta ville »

Par le biais d'une approche concertée, l'initiative « Pense ta ville » invite les membres de la communauté à se prononcer sur différents thèmes lors d'ateliers et de rencontres publiques. L'ACBVLB et d'autres acteurs du milieu participeront d'ailleurs aux travaux entourant les thèmes particulièrement pertinents pour le bassin versant du lac Bromont soit : la gestion de l'eau; les milieux naturels et paysages; l'occupation du territoire; la vie sociale, les services communautaires et les loisirs; et les sentiers et parcs.

Cet exercice de concertation est ponctuel et vise l'élaboration d'un plan de développement durable qui devrait être adopté en 2012. La formation d'un comité consultatif permanent sur la gestion de l'eau est prévue à l'issue du processus.

État d'avancement : *En cours*

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Poursuite de l'initiative « Pense ta ville » (Ville de Bromont)

Réviser et harmoniser le cadre règlementaire à Bromont

Révision du plan et des règlements d'urbanisme

Responsable : Ville de Bromont en collaboration avec Ville de Lac-Brome et la MRC
Échéancier : moyen terme

Aucune avancée particulière n'a été observée en 2009-2010

NOTE : le plan de développement durable de Bromont devrait être adopté en mai 2012. La révision des règlements d'urbanisme aura lieu après cette date afin d'inclure les éléments du plan de développement durable.

État d'avancement : *Minimal*

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Aucune : les travaux de révision débuteront en 2012 (Ville de Bromont)

Limiter le déboisement et protéger les milieux sensibles et fragiles

Poursuite de la « Stratégie de protection des espaces verts et des milieux humides » et de l'approche PIIA

Responsable : Ville de Bromont
Échéancier : en cours

Aucune avancée particulière n'a été observée en 2009-2010

État d'avancement : *Minimal*

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Relance de la stratégie via l'élaboration d'un *Plan de conservation* des milieux humides, des cours d'eau et des milieux forestiers exceptionnels (Ville de Bromont)

Création d'un organisme de conservation

Responsable : Ville de Bromont
Échéancier : court terme

Activités réalisées en 2009-2010

Création de Fondation Écoconservation Bromont-Lac-Brome

En septembre 2009, les municipalités de Bromont et Lac-Brome ont annoncé conjointement la création de *Fondation Écoconservation Bromont-Lac-Brome*. L'entité vise à permettre la protection de terrains plus petits qui ne sont généralement pas pris en charge par les organismes de conservation existants. La fondation est financée par les deux municipalités, qui se sont engagées à verser 10 000 $ chacune pour démarrer l'entreprise.

État d'avancement : *En cours*

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Réception des lettres patentes et début des activités de la Fondation (Villes de Bromont et Lac-Brome)

Intégration d'un système de priorisation selon la valeur écologique des milieux

Responsable : Ville de Bromont en collaboration avec le MDDEP
Échéancier : moyen terme

Aucune avancée particulière n'a été observée en 2009-2010

État d'avancement : *Minimal*

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Priorisation des milieux selon leur valeur écologique (Ville de Bromont en collaboration avec le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs - MDDEP)
- Invitation aux citoyens à se prononcer sur la valeur sociale des milieux via le volet « milieux naturels et paysages » de l'initiative « Pense ta ville » (Ville de Bromont)

Mise en valeur des espaces protégés

Responsable : Ville de Bromont
Échéancier : moyen terme

Activités réalisées en 2009-2010

Signalisation du lac Bromont

Des panneaux indiquant la direction pour aller au lac Bromont ont été installés au village. L'absence de panneau de signalisation avait été soulevée lors des ateliers de concertation de 2008-09.

État d'avancement : *Minimal*

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Le plan de développement durable abordera les questions d'amélioration, de gestion et de valorisation des infrastructures municipales ce qui inclut les espaces protégés qui sont propriétés de la municipalité (Ville de Bromont)

Déboisement : amélioration de l'application des règlements en vigueur

Responsable : Ville de Bromont
Échéancier : court terme

Activités réalisées en 2009-2010

Nouvelles exigences quant à la conservation et protection des arbres

Un nouveau comité consultatif en urbanisme (CCU) met davantage l'accent sur la conservation des boisés existants. Des mesures particulières en matière de conservation et de protection sont exigées via les protocoles d'ententes avec les constructeurs et lors des travaux de la voirie.

Communication des règlements

Comme il avait été suggéré par les participants des ateliers de 2008-2009, la règlementation est maintenant facilement accessible sur le site web de la municipalité. Une fiche informative sur les mesures de protection des arbres lors d'un chantier a également été réalisée et est disponible via le site web de la Ville.

État d'avancement : *En cours*

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Poursuite des efforts via le CCU et les protocoles d'entente (Ville de Bromont)

Protéger et renaturaliser les bandes riveraines

Protection : amélioration de l'application des règlements en vigueur

Responsable : Ville de Bromont
Échéancier : court terme

Aucune avancée particulière n'a été observée en 2009-2010

État d'avancement : *Minimal*

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Aucune

Renaturalisation : adoption de mesures règlementaires et incitatives

Responsable : Ville de Bromont
Échéancier : moyen terme

Activités réalisées en 2009-2010

Programme de renaturalisation des rives

À l'été 2010, la Ville de Bromont a opté pour une approche incitative plutôt que règlementaire en instaurant un programme de subvention pour la renaturalisation des rives en zone résidentielle. Un budget d'environ 16 000 $ a été consacré à l'initiative. Une stagiaire en architecture du paysage a communiqué par téléphone ou par lettre avec les propriétaires riverains du bassin versant. Un diagnostic de berge gratuit et un remboursement des plants jusqu'à concurrence de 500 $ ont été offerts.

Au mois d'octobre 2010, on enregistrait un taux de participation modeste (4 propriétaires du bassin versant ont participé au programme).

Efforts de sensibilisation

Afin de donner l'exemple et de sensibiliser les citoyens, la plage municipale du lac Bromont a également fait l'objet d'une renaturalisation. La berge est maintenue à l'état naturel (aucune tonte) sur une distance de 10 mètres et un panneau « rives en reconstruction » a été installé. Cet effort fait suite à une plantation d'arbustes sur le même site en 2009 (coordonnée par l'ACBVLB et financée par l'OBV Yamaska). Une page du site web municipale expliquant ce qu'est une rive en santé et fournissant plusieurs fiches informatives a aussi été créée.

État d'avancement: *En cours*

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Reprise du programme de renaturalisation (Ville de Bromont)

La plage municipale avant et après la renaturalisation de sa rive (photos : Ville de Bromont)

CONTRÔLER L'ÉROSION LORS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Adoption et application du règlement municipal sur le contrôle de l'érosion

Responsable : Ville de Bromont
Échéancier : court terme

Activités réalisées en 2009-2010

Adoption du règlement et application via les protocoles d'entente et la signature d'engagements

Le règlement a été adopté en 2009. Un plan de gestion des sols et de l'érosion est maintenant exigé dans tout protocole d'entente avec un promoteur. Les entrepreneurs qui exécutent les travaux doivent au préalable signer un engagement à lire et à respecter les modalités du règlement.

Lors de la rencontre de suivi, on mentionne que les mesures de contrôle ne sont pas encore toujours bien implantées et qu'il y a quelques ratés, mais le réflexe de prévention de l'érosion s'installe progressivement.

Communication du règlement

Une page du site web de la municipalité présente le règlement et ses modalités dans un langage clair et accessible.

État d'avancement : *En cours*

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Poursuite des efforts via les protocoles d'entente et les engagements signés (Ville de Bromont)

Mise en place d'une formation continue pour les entrepreneurs et les employés municipaux

Responsable : Ville de Bromont en collaboration avec le milieu
Échéancier : en cours

Activités réalisées en 2009-2010

Accompagnement des intervenants

Depuis, la municipalité a multiplié les échanges avec les promoteurs, citoyens et employés de la Ville afin de bien faire comprendre le règlement. Les intervenants touchés par le règlement de contrôle de l'érosion sont formés et informés par la municipalité.

État d'avancement : *En cours*

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Poursuite des efforts du milieu en matière de formation et de développement de nouvelles techniques (Ski Bromont)

Mise en place d'un programme de certification des professionnels

Responsable : Ville de Bromont
Échéancier : moyen terme

Aucune avancée particulière n'a été observée en 2009-2010

État d'avancement : *Aucun ou minimal* ☐

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Aucune

AMÉLIORER LES PRATIQUES D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Adoption de la méthode du tiers inférieur pour l'entretien des fossés municipaux et autres techniques pertinentes

Responsable : Ville de Bromont
Échéancier : court terme

Aucune avancée particulière n'a été observée en 2009-2010

État d'avancement : *Aucun ou minimal* ☐

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Développement d'un projet de seuils (50-100) avec la MRC Brome-Missisquoi (Ville de Bromont)
- Achat de tapis de laine pour mettre dans les fossés de route (Ville de Bromont)

Mise en place de procédures et d'une formation continue pour les employés municipaux

Responsable : Ville de Bromont
Échéancier : court terme

Aucune avancée particulière n'a été observée en 2009-2010

État d'avancement : *Aucun ou minimal* ☐

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Publication d'un guide des bonnes pratiques à l'intention des employés municipaux (Ville de Bromont en collaboration avec la MRC Brome-Missisquoi)

PROTÉGER ET STABILISER LES BANDES RIVERAINES AGRICOLES, ET RESTREINDRE L'ACCÈS DU BÉTAIL AUX COURS D'EAU

Élaborer un projet conjoint de mise aux normes sur la base des programmes du MAPAQ

Responsable : porteur de dossier à identifier
Échéancier : court terme

Activités réalisées en 2009-2010

Rencontres entre le MAPAQ, la municipalité et l'ACBVLB

Quelques rencontres et échanges ont eu lieu entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la municipalité et l'ACBVLB pour évaluer les possibilités. La rencontre de suivi d'octobre n'a pas permis de statuer sur la marche à suivre.

État d'avancement : *Partiel*

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Le budget 2011 de la municipalité prévoit un incitatif financier qui couvrira les frais encourus par les producteurs agriculteurs pour la mise en normes de leurs installations (le programme Prime-vert du MAPAQ couvre déjà 90% des frais et la municipalité prévoit couvrir le 10% restant).

ADOPTER ET METTRE EN PLACE LE PLAN DE GESTION DU BARRAGE

Adoption du plan, formation du responsable et mise en œuvre

Responsable : Ville de Bromont
Échéancier : court terme

Activités réalisées en 2009-2010

Prise en charge du barrage et achat d'équipements

Sans que le plan ait été adopté officiellement, la gestion du barrage est maintenant prise en charge par le personnel de l'usine de traitement des eaux de Bromont. L'achat en 2010 d'équipements de télémétrie permet d'ailleurs de réagir plus rapidement aux fluctuations du niveau lac Bromont.

État d'avancement : *Partiel*

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Aucune

Formaliser davantage l'acquisition, la gestion et le partage des connaissances

Mise en œuvre de processus en matière d'acquisition / gestion des connaissances / partage des connaissances

Responsable : Ville de Bromont
Échéancier : moyen terme

Activités réalisées en 2009-2010

Dernière phase des travaux de recherche de l'UQAM

L'UQAM a été mandatée par la municipalité en novembre 2010 pour caractériser la dynamique d'écoulement du ruisseau Wright lorsqu'il se jette dans le lac Bromont. Ce sera là la dernière d'une série d'expériences réalisées au lac Bromont depuis quatre ans. L'UQAM doit d'ailleurs produire en 2011 un rapport couvrant ces quatre années de recherche. Ce rapport doit notamment inclure des recommandations quant aux démarches prioritaires à entreprendre afin de réduire les apports en nutriments et de prévenir la dégradation du plan d'eau.

Partage des connaissances scientifiques lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACBVLB

L'assemblée générale annuelle de l'ACBVLB à laquelle ont participé l'UQAM et la Ville de Bromont a été l'occasion de partager les connaissances acquises jusqu'à présent. Une quarantaine de membres et de citoyens ont assisté à la rencontre.

État d'avancement : *En cours*

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Livraison du rapport et des recommandations de l'UQAM. Un budget a aussi été prévu en 2011 pour les travaux de l'UQAM pour le projet du ruisseau Wright et pour protocole de suivi de l'état du lac Bromont.
- Une formation liée au protocole de suivi sera dispensée par l'UQAM à certains membres de l'ACBVLB et employés municipaux.

RÈGLEMENTER LES LACS ET LES ÉTANGS ARTIFICIELS

Élaboration, adoption et mise en œuvre d'un cadre règlementaire

Responsable : Ville de Bromont en collaboration avec le milieu
Échéancier : moyen terme

Aucune avancée particulière n'a été observée en 2009-2010

NOTES : des recherches effectuées par la municipalité de Bromont et la MRC Brome-Missisquoi ont permis d'identifier trois situations distinctes à considérer lors de l'élaboration et l'application d'un cadre règlementaire pour l'aménagement et l'entretien de lacs et étangs artificiels :

- Lac isolé (étang alimenté par ruissellement et eau souterraine uniquement)
  - *Aménagement* : pas de permis MRC, pas de certificat d'autorisation (CA) du MDDEP (sauf si assujetti à la loi sur la sécurité des barrages) et pas de permis municipal dans la plupart des municipalités.
  - *Entretien* : pas de permis MRC, peut-être un CA du MDDEP si considéré comme milieu humide isolé. Dispositions municipales vs rives, littoral et plaines inondables et autres.
- Lac directement dans un cours d'eau
  - *Aménagement* : travaux d'aménagement de cours d'eau sous compétence exclusive de la MRC + CA du MDDEP + Pêches et Océans Canada (MPO).
  - *Entretien* : travaux d'aménagement de cours d'eau sous compétence exclusive de la MRC + CA du MDDEP +MPO. Dispositions municipales vs rives, littoral et plaines inondables et autres.
- Lac alimenté par une dérivation du cours d'eau
  - *Aménagement* : pas de permis MRC, permis municipal, CA si pour des fins municipales, publiques, d'accès public, commerciales ou industrielles
  - *Entretien* : pas de permis MRC, à vérifier avec MDDEP. Dispositions municipales vs rives, littoral et plaines inondables et autres

État d'avancement : *Minimal* ☐

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Élaboration et diffusion (si les ressources le permettent) d'un guide à l'intention des propriétaires de lac et d'étang artificiel (Ville de Bromont)

RETIRER LES DÉBRIS LIGNEUX OBSTRUANT LES COURS D'EAU

Organisation et coordination d'une activité de ramassage des débris ligneux

Responsable : ACBVLB et municipalités
Échéancier : court terme

Aucune avancée particulière n'a été observée en 2009-2010

État d'avancement : *Minimal* ☐

Activités prévues en 2011 (responsables identifiés entre parenthèses)

- Une corvée de nettoyage sur l'un ou l'autre des affluents du lac sera organisé en 2011 (ACBVLB)

Appendice A

Sommaire du Plan d'action concerté pour le lac Bromont adopté en octobre 2009

Vision d'avenir

- Un écosystème humain
- Un cadre champêtre
- Un milieu naturel de qualité
- Un milieu où s'intègrent environnement et développement
- Un milieu de vie attrayant

Enjeux et problématiques actuels

Enjeux et problématiques multiples

Plusieurs secteurs et activités concernés

Au centre des enjeux : la dégradation de la qualité de l'eau et des écosystèmes associés

Objectif

Améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes du bassin versant

Principaux défis

Capacité et volonté de changer

Communication, sensibilisation, éducation et formation

Responsabilisation individuelle et collective

Renforcement du cadre règlementaire

Stratégie de suivi

Identification des paramètres de suivi et de critères de succès

Mise en place d'un protocole de suivi

Instauration d'un comité de bassin versant responsable du suivi

Axes d'intervention

(S') informer, (se) sensibiliser et (s') éduquer

Collaborer et se concerter autour des enjeux environnementaux

Réviser et harmoniser le cadre règlementaire à Bromont

Limiter le déboisement et protéger les milieux sensibles et fragiles

Protéger et renaturaliser les bandes riveraines

Contrôler l'érosion lors des travaux de construction

Améliorer les pratiques d'aménagement et d'entretien des infrastructures routières

Protéger et stabiliser les bandes riveraines agricoles, et restreindre l'accès du bétail aux cours d'eau

Adopter et mettre en place le plan de gestion du barrage

Formaliser davantage l'acquisition, la gestion, et le partage des connaissances

Règlementer les lacs et les étangs artificiels

Retirer les débris ligneux obstruant les cours d'eau

Stratégie de mise en œuvre

Activités spécifiques

Responsables

Échéanciers

Priorisation des activités, allocation de ressources et mise en œuvre

Appendice B

Participants invités lors de la rencontre du 22 octobre 2010

Jean-François Vachon non résident, dir. de l'organisation territoriale et développement durable, Ville de Bromont	Présent
Marcel Samson, résident du BV, président de Plage du Paradis, inc.	Présent
Yves Gosselin, résident du BV, riverain du lac, vice-président de l'ACBVLB	Présent
Anne Joncas, résidente du BV, présidente de l'ACBVLB	Présente
Isabelle Valois, non-résidente, Inspecteur en environnement, Lac-Brome, membre de l'ABVLB	*Absente*
Luc Bougie, résident du BV, urbaniste et consultant en immobilier	Présent
Danny St-Pierre, résident du BV, Excavation St-Pierre & Tremblay inc.	*Absent*
Michel Renaud, résident du BV, consultant et entrepreneur, Ko Paysages inc., membre de l'ABVLB	*Absent*
Gordon Harling, résident du BV, éleveur de mouton et P.D.G. de WideSail, membre de l'ACBVLB	*Absent*
Marie-Claude Cabana, résidente du BV, conseillère municipal du district no.2 - lac Bromont	Présente
Joshua Bleser, non résident, chargé de projet, OBV Yamaska	Présent
Hugues Saint-Pierre, non-résident, agronome, directeur adjoint, MAPAQ Montérégie-Est	Présent
Christian Blanchette, non-résident, Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie, MDDEP Bromont	Présent